

Adhésion à faire avant le 1er octobre 2024

Dès le 1^{er} septembre 2024 vous pourrez remplir la partie **Adhésion 2024/2025** dans Retkoop.

Attention, dans les effectifs ne pas oublier de compter le ou la directeur·rice qui n'a pas charge de classe.

Une fois Retkoop renseigné, vous devez remplir et envoyer le document « engagement du mandataire » (2 pages) : soit par mail secretariat93@occe.coop, soit en téléversant dans Retkoop un seul fichier PDF contenant les deux pages.

- **Ne pas envoyer les documents deux fois, faire un choix :**
par mail ou en téléversant dans Retkoop.

📌 **Comme l'année dernière, n'envoyez pas de chèque. Une fois les documents « engagement du mandataire » reçus, nous prélevons le montant indiqué dans Retkoop.**

Changement de mandataire et/ou de signataire

Pour un changement de mandataire et/ou de signataire, télécharger le document « changement de mandataire et-ou de signataire(s) » dans la partie **Adhésion 2024/2025**.

Une fois rempli, renvoyer le document **par mail uniquement** secretariat93@occe.coop, avec pour les écoles à la Banque Populaire, la photocopie recto verso de la carte d'identité du mandataire et du signataire.

Attention, à partir du 1er septembre 2024 une nouvelle adresse mail, uniquement dédiée aux adhésions et aux changements de mandataires et/ou signataires :

secretariat93@occe.coop

📌 **Merci d'utiliser cette adresse uniquement pour vos correspondances liées à votre affiliation et/ou vos changements bancaires.**